

Garanties d'assurance Individuelle Accident

	Décès Frais accidentel d'obsèques		Invalidité permanente totale ou partielle à la suite d'accident	Frais médicaux en France à la suite d'accident	Frais de recherche et secours
Garanties de base	15 000 €	1 500 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 30 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 3 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 600 € par dent par sinistre et limité à 4 dents par an • Bris de lunettes : dans la limite de 600 € / an	Frais réels dans la limite de 3 000 €
Garanties 2026	19 205 €	1 773 €	38 411 €	• Frais de prothèses : 4 727 € • Bris de lunettes, verres de contact, prothèse, appareil de redressement dentaire : 886 € • Perte de lunettes : 444 € • Frais médicaux : 4 727 €	3 545 €
Option 1	30 000 €	3 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 50 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 5 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 800 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 800 € / an Frais réels dans la limite de 5	Frais réels dans la limite de 5 000 €
	50 000 €	5 000 €	Taux d'invalidité (à partir de 6%) : 100 000 € x taux d'IP	Frais réels dans la limite de 8 000 € par accident dont : • Hospitalisation : 100% du forfait journalier hospitalier • Soins et prothèses dentaires : dans la limite de 1000 € par dent par sinistre et limité à 4 dents / an • Bris de lunettes : dans la limite de 1000 € / an	Frais réels dans la limite de 5 000 €
Franchise	Néant	Néant	5%	Néant	Néant

* L'option 1 est la formule recommandée par la fédération pour une protection optimisée.

** La licence FFAM est obligatoire pour obtenir une licence FAI, laquelle est nécessaire pour participer aux compétitions internationales inscrites au calendrier de la FAI.